

tre des Finances (M. Fielding), je crois qu'il vaut autant en finir tout de suite. Avant ou à peu près vers la rentrée des Chambres, en novembre dernier, les bruits avaient circulé, et jusque dans les journaux, au sujet d'un état de choses anormal dans l'Ouest en rapport avec l'enlèvement des récoltes ; on affirmait avec plus au moins de précision que les banques et les institutions financières étaient incapables de faciliter cet enlèvement d'une façon assez expéditive pour prévenir la détérioration. D'autres considérations, naturellement, entrèrent en ligne de compte. La saison avait été anormale sous le rapport de la qualité des récoltes et en conséquence beaucoup de grain resta au-dessous des étalons admis du commerce.

Si je me rappelle bien, c'est en vue de faciliter l'écoulement de ces qualités inférieures de grain que l'on proposa l'intervention de l'État sous forme de contribution en argent. Les banques paraissaient bien capables de financer l'enlèvement des céréales marchandes, parce que la vente en est assurée, et parce que, une fois emmagasinées dans les éleveurs, elles sont sujettes à des connaissements et autres effets négociables, qui leur permettent de se rembourser à court délai après la vente. Mais les grains de qualité inférieure ne se vendent pas aussi facilement, parce qu'on ne sait pas encore s'ils se conservent assez longtemps pour donner au prêteur une garantie raisonnable sur son placement. Le bruit circula que des délégations de l'Ouest viendraient à Ottawa et entrèrent en pourparlers avec le ministre des Finances du Gouvernement, et qu'en résumé le Gouvernement viendrait en aide à l'enlèvement des récoltes, particulièrement des céréales de qualité inférieure. La question se posa aussitôt de savoir si cette aide serait efficace, c'est-à-dire si elle atteindrait l'objet qui l'avait fait naître, si elle apporterait secours au producteur de ce grain ? On reconnut qu'il y avait danger de ne secourir que l'intermédiaire. Naturellement, les sympathies du public se portaient vers les cultivateurs mêmes, et il devint important de voir que cette aide, si le Gouvernement l'accordait, n'allât tout d'abord et surtout aux cultivateurs. Les rapports des banques et du Gouvernement qui sont livrés régulièrement au public, ne montraient pas que le Gouvernement avait dans ses coffres un surcroît d'argent à disposer pour ces fins, ni montraient-ils que le Gouvernement avait trouvé des moyens inusités qui lui avaient permis de prélever ou lui permettraient de prélever le montant voulu, disons entre \$3,000,000 et \$4,000,000. Plus tard cependant, on apprit, par ces rapports, si je ne me trompe, que certains items de ces rapports avaient été changés de façon à indiquer une méthode qui pût permettre au Gouvernement de prévoir cette dépense. L'opposition essaya plusieurs fois à se renseigner, mais le ministre des Finances, comme il en avait le droit

demanda aussi souvent de retarder ces explications. J'accepte moi-même à sa demande, et d'autres honorables députés de la gauche également, par considération pour les intérêts qui étaient en jeu. Toutefois, vu la conclusion à laquelle tendent les rapports, je crois que la question prend une tournure grave.

Il est dangereux pour un gouvernement d'intervenir dans les affaires de banque et de finance du pays. Il faut certainement qu'il y ait des raisons très fortes pour le faire. On a pu voir par ce qui s'est passé dernièrement dans les États-Unis, les graves conséquences qui peuvent résulter de l'intervention du gouvernement. Nous nous rappelons tous qu'à l'époque de la crise financière, il y a quelques semaines, le trésor des États-Unis a pris des mesures extraordinaires pour venir en aide aux institutions financières américaines en mettant sur le marché les bons du canal de Panama, et en distribuant dans les banques l'excédent en espèces que le gouvernement avait dans ses coffres. Ce secours a pu avoir son effet sur le moment ; mais il reste à décider, autant que nous pouvons en juger, après avoir suivi la discussion qui s'est faite, si, en fin de compte, le remède temporaire et artificiel que le gouvernement américain voulait appliquer, a fait du bien. Je sais que cette question a été très débattue et que beaucoup de gens dans les États-Unis, et des mieux versés dans la finance, ont exprimé l'opinion que la situation n'aurait pas été pire si le trésor américain n'avait pas donné ce secours aux institutions financières.

Je crois que c'est une question délicate et qui comporte de la part du gouvernement une grande responsabilité, comme gouvernement, que de s'ingérer dans les opérations des institutions financières autorisées par la loi. Or, le ministre des Finances est évidemment intervenu et dans ce cas, il devra démontrer que la crise était suffisamment grave pour l'autoriser d'intervenir, et si le ministre a agi en contravention aux lois du pays et s'est en conséquence placé dans une situation qui l'oblige à se faire absoudre par le Parlement, pour ainsi dire, je crois alors que vu que le Parlement était pendant toute cette crise en séance, et pendant presque toutes ces négociations, il était du devoir du ministre des Finances de nous mettre au courant de ce qu'il faisait et de s'en rapporter, ainsi qu'il sera obligé de le faire plus tard, au bon vouloir et à l'appui du Parlement pour faire approuver ses actes. De sorte que s'il a fait cela, et si c'était la seule manière de le faire, le ministre aurait pu très bien faire entrer le Parlement dans ses confidences, sans pour cela faire aucune révélation qui aurait pu être de nature à empêcher la réussite de son projet ; mais nous aurions eu une espèce d'entente cordiale, pour employer un mot à la mode, entre le ministre des Finances et les représentants du peuple, au lieu du secret qui n'était pas, je crois, absolument nécessaire, bien que le